

Structure de la définition lexicographique dans un dictionnaire d'apprentissage explicatif et combinatoire

Jasmina Milićević
Dalhousie University

The paper focuses on the construction of lexicographic definitions for an electronic dictionary targeting intermediate-to-advanced learners of French as a second language. It proposes a learner-friendly adaptation of definition formats developed for a theoretical lexicon of a particular type-Explanatory-Combinatorial Dictionary [= ECD] of Contemporary French. It is argued and, hopefully, demonstrated that it is possible to construct lexicographic definitions that are both theoretically sound and palatable for language learners. The work on the adaptation of existing definition formats has shed light on these definitions themselves-which in some cases needed to be modified-thus demonstrating, once again, the interdependence of applied and fundamental research. After presenting the basic structure of an ECD-style definition, the paper details the types of modifications needed to make it learner-friendly. These range from 'superficial' modifications, aimed at a better readability of the definition-typography, indentation, color, etc., to substantial ones-simplification of the vocabulary and syntax of the defining language, omission of the definition components deemed non-essential in a learner's dictionary, changing the word-sense division within a polysemic word in case the level of detail seems too high for our purposes, etc. The proposed approach is illustrated with the example of evaluation verbs, such as approuver "(to) approve", désapprouver -(to) disapprove, blamer -(to) blame, critiquer -(to) criticize, etc., for which a definition template and definitions themselves are given.

1. Adaptation des définitions d'un lexique théorique pour un dictionnaire d'apprentissage

Cet article porte sur la construction des définitions lexicographiques pour un dictionnaire électronique qui s'adresse aux apprenants du français langue seconde de niveau intermédiaire à avancé (voir le projet *Dire autrement* [<http://direautrement.french.dal.ca>], Milićević et Hamel 2007 et Hamel et Milićević 2007). Nous visons une adaptation pédagogique de la structure de définition lexicographique proposée par la *Lexicologie explicative et combinatoire* (Mel'čuk et Polguère 1987, Mel'čuk et al. 1995, Mel'čuk 2006) et développée, notamment, dans le *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*, ou DECFC (Mel'čuk et al. 1984-1999).

Les définitions du DECFC se caractérisent par un haut degré de formalisation; elles sont élaborées en utilisant un langage de définition complètement désambiguïsé et standardisé, selon une méthodologie rigoureuse et dans le strict respect du principe de décomposition sémantique, ce qui en fait un outil descriptif puissant. Voici, à titre d'illustration, la définition de la lexie DESAPPROUVER (*Je vous désapprouve vivement de refuser de prendre un peu de repos. | Sa famille désapprouve son choix de carrière*) en format DECFC:

DECFC IV (p. 225) *X désapprouve Y de Z-er*: "X étant convaincu que le fait Z, dont X croit Y responsable, a eu/a/aura ou peut avoir lieu, || X croit que Z est mauvais (et X déclare que Z est mauvais dans le but que Z soit rectifié)".

Le verbe DESAPPROUVER dénote une attitude mentale basée sur une évaluation négative ["X croit que Z est mauvais"] et la communication de cette attitude [{"et X déclare que X croit ..."}]. La composante [{"et X déclare ..."}] est une *composante faible*, c'est-à-dire qu'elle n'est pas actualisée dans toutes les instances de l'utilisation de la lexie DESAPPROUVER (on peut désapprouver les actes de quelqu'un sans le dire à qui que ce soit). Ce qui est présupposé (la

partie de la définition précédant le symbole “||”) est la conviction de X que Y est impliqué dans la situation en cause; sinon, le locuteur ne peut pas énoncer *désapprouver* en évaluant cette situation (on ne peut pas désapprouver quelqu’un pour quelque chose qu’il n’a pas fait ou n’a pas l’intention de faire).

Les définitions des lexies appartenant à un même champ sémantique se font selon un schéma de définition préétabli (par exemple, Arbatchewski-Jumarie et Iordanskaja 1988: 68-71), contenant des *blocs définitoires standard*, c’est-à-dire, des composantes sémantiques dont la présence dans la définition de la plupart des lexies du champ est très probable. Ainsi, les définitions des autres verbes évaluatifs (APPROUVER#1, BLAMER#1, CRITIQUER#1.a, etc.) sont fort similaires à celle de *désapprouver*. Nous y reviendrons.

Dans le cadre du projet *Dire autrement*, nous avons entrepris l’adaptation des définitions du DECFC en un format plus convivial pour les apprenants de langue, qui trouvent souvent le format classique rébarbatif.¹ Comme notre dictionnaire cible les apprenants ayant une assez bonne maîtrise de la langue, nous n’avons pas cherché une modification radicale du format classique de définition. Il s’agissait, essentiellement, de mettre mieux en évidence la structure de la définition et d’en alléger la formulation sans vouloir à tout prix simplifier le contenu ou renoncer à l’usage de certains formalismes. Le travail d’adaptation nous a permis, également, de porter un regard critique sur les définitions du DECFC.

Un exemple d’adaptation radicale du format de définition du DECFC sont les pseudo-définitions en termes d’*étiquettes sémantiques* (Polguère 2003), utilisées dans les dictionnaires explicatifs et combinatoires à l’orientation pédagogique ou grand public: DiCo (Polguère 2000), DiCE (Alonso 2004) et LAF (Mel’čuk et Polguère 2007). Les étiquettes sémantiques sont des caractérisateurs taxinomiques, tels que *fait, entité, sentiment, attitude, acte, événement, objet, etc.*, qui décrivent de façon approximative le sens de la lexie-vedette et le type sémantique de ses actants; cf. la caractérisation sémantique de la lexie DESAPPROUVER en termes d’*étiquettes*:²

avoir une attitude mentale OU dire qqch:

LA personne X ~ LA personne Y DE FAIRE Z

Comme on le verra plus loin, *Dire Autrement* utilise les étiquettes sémantiques pour la caractérisation des actants sémantiques de la lexie décrite.

Pour une adaptation des définitions du DECFC visant leur meilleure formalisation (et meilleure “calculabilité” dans le cadre du Traitement automatique des langues), voir Padučeva (1998), Mel’čuk et Wanner (2001), Altman et Polguère (2003) et Wanner (2003).

Nos définitions allégées sont proches de celles proposées dans Apresjan *et al.* (à paraître) pour un dictionnaire explicatif et combinatoire destiné aux apprenants du russe. Elles s’inspirent aussi des définitions développées par l’approche du *Langage sémantique naturel*; pour une

¹ Parmi les aspects des définitions du DECFC intimidants pour les apprenants on peut mentionner les variables actancielles, les numéros lexicographiques et, surtout, la syntaxe complexe du langage définitoire. Comme un exemple de formalisation extrême à la DECFC, citons la définition de la lexie CONDAMNER#(1)I.3 (*L’article 113 de la loi Pelletier condamne ces pratiques de vente*):

X condamne#(1)I.3 Y: “(Texte X¹, qui appartient au code X², fait par l’autorité X³, stipule que) X³ s’oppose à l’action X¹ ou à l’usage Y², Y étant déclaré mauvais par le texte X¹” (DECFC IV: 198).

Cette définition contient une composante faible (entre parenthèses), les variables scindées (X¹, X², etc.), c’est-à-dire variables correspondant à un seul actant de la lexie décrite, une relative (“qui appartient ...”) et deux tours participiaux (“fait par ...” et “Y étant déclaré ...”), le second encodant de façon non explicite le présupposé de la lexie en cause.

² La caractérisation du sémantisme d’une lexie en termes d’*étiquettes sémantiques* n’est pas une véritable définition parce qu’elle n’identifie pas la lexie décrite de façon unique, comme le fait une définition par décomposition de type DECFC. Les pseudo-définitions ont été conçues en premier lieu pour décrire les distinctions sémantiques entre les lexies du même vocable (= mot polysémique); par exemple, *apprendre#I.a une nouvelle* [événement psychique] vs. *apprendre#III.1a une leçon* [activité].

perspective pédagogique sur ces définitions, voir Goddard et Wierzbicka (à paraître). Finalement, nos définitions sont compatibles avec ce qui se fait actuellement en lexicographie pédagogique anglophone en ce qu'elles essaient d'approximer autant que possible l'usage normal et non marqué de la langue; voir, par exemple, Jain (1981), Rundell (1998: 235-238) et (2006) et Lew et Dziemianko (2006).

Le reste de l'article est organisé comme suit. La Section 2 propose un format de définition pour les verbes évaluatifs et les définitions allégées de deux verbes de ce type: DESAPPROUVER et APPROUVER#1. La Section 3 compare le format de définition proposé avec le format du DECFC. La Conclusion est consacrée aux deux questions suivantes: 1) le degré de "didactisation" des définitions que nous proposons (est-il adéquat pour nos besoins?) et 2) les insuffisances des définitions du DECFC que l'exercice d'adaptation nous a permis de relever.

2. Définitions des verbes évaluatifs dans le dictionnaire d'apprentissage *Dire Autrement*

Nous avons développé les définitions allégées et les schémas de définitions correspondants pour une quarantaine de lexies dénotant des communications (d'opinion, d'attitude ou d'information) qui figureront dans le prototype du dictionnaire *Dire autrement*;³ cf. Figure 1, où ces lexies sont réparties dans des champs sémantiques plus spécifiques. Il s'agit, pour la plupart, de verbes et de noms déverbatifs correspondants; dans ce qui suit, nous ne parlerons que des verbes.

Champ sémantique	
"acceptation/rejet"	accepter#i.4a, consentir#2a, refuser#i.3a, s'opposer#ii.1, acceptation#3, d'accord#2a, d'accord#2b, refus#i.3a
"accusation"	accuser#i.4a, calomnier, inculper, incriminer
"engagement"	s'engager#1, jurer#ii.1, promettre#i.1, parole#3, promesse#1
"évaluation"	approuver#1, blâmer#1, condamner#(1)i.1, critiquer#i.a, désapprouver, reprocher#1, approbation#1, blâme#1, critique#1a, condamnation, désapprobation, reproche#1, irréprochable#1, irréprochable#2
"incitation"; "information"; "aide"	conseiller#1.1a, inviter#2a, proposer#2a, suggérer, conseil#1.1a, invitation#2a, suggestion
"permission/interdiction"	autoriser#i.1, défendre#(1)i.1, interdire#i.1, permettre#i.1a, autorisation#1a, défense#(1), interdiction#1, avec ta/votre permission

Figure 1. Lexies dénotant des communications verbales dans *Dire Autrement*

Tous les verbes ci-dessus ont les structures de définition fort similaires (la présence de présupposés, le nombre/la nature d'actants sémantiques) et se laissent décrire par un petit nombre de schémas de définition. Le schéma de définition que nous présentons ci-dessous pour les verbes évaluatifs —représenté dans notre prototype par les six verbes soulignés dans la Figure 1— peut, avec peu de modifications, être utilisé pour construire les définitions des verbes appartenant aux autres sous-champs sémantiques.

Un verbe évaluatif a trois actants sémantiques: un fait Z, une personne Y à l'origine du fait Z et une personne X qui évalue Y et/ou Z comme étant bon/mauvais et, éventuellement, communique son évaluation à Y (ou à quelqu'un d'autre).

Certains verbes évaluatifs sont nécessairement des communications (de l'évaluation correspondante); tel est le cas, par exemple, des verbes CONDAMNER#(1)I.1 et CRITIQUER#I.a (cf.: **critiquer* <**condamner*> *en silence*). D'autres verbes, comme DESAPPROUVER, REPROCHER#1 et BLAMER#1, ne dénotent pas forcément des communications (on peut

³ Le prototype, qui compte une centaine d'articles (soit un dixième de la taille finale du dictionnaire), contient en outre les descriptions de lexies appartenant aux méga-champs sémantiques "sentiments", "relations interpersonnelles" et "espace".

désapprouver <reprocher, blâmer> dans son âme et aussi *désapprouver* <reprocher, blâmer> ouvertement)⁴. Par conséquent, les verbes du premier groupe ont comme composante centrale de leur définition la configuration sémantique “X dit que X pense que P_{évaluation}” et les verbes du second groupe —la configuration “X pense que P_{évaluation} (et X dit que P_{évaluation})”, avec la communication de l’évaluation en tant que composante faible. Les autres composantes standard de la définition sont les mêmes pour les deux groupes de verbes.

Nous proposons pour les verbes évaluatifs de type DÉSAAPPROUVER la structure de définition suivante (cf. Fillmore 1971, Wierzbicka 1987, Dostie *et al.* 1999, Alonso Ramos 2003 et Iordanskaja 2007):

DÉFINI = Forme propositionnelle ⁵	X = personne; Y = personne; Z = fait
DÉFINISSANT Présumé(s)	“X CROIT que Z a eu lieu/a lieu/peut avoir lieu” “X CROIT que Y est responsable pour Z” (“X a l’influence/l’autorité sur Y”) (“X est Z sont relativement proches”) (“Y veut savoir ce que X pense à propos de Z”) (“Z se trouve dans la sphère personnelle de X”)
Assertion	
1. Composante centrale	“X PENSE [attitude mentale] que Y/Z est BON/MAUVAIS [évaluation]”
2. Composante faible	(“et X DIT [communication de l’évaluation] que Y/Z est BON/MAUVAIS”)
3. Composantes optionnelles	“X dit cela DANS LE BUT DE...[but de la communication]” “X dit cela PARCE QUE...[motif de la communication]”

Figure 2: La structure de définition des verbes évaluatifs de type DÉSAAPPROUVER

La définition adaptée de la lexie DESAPPROUVER et celle de son antonyme exact, APPROUVER#1 sont données Figure 3 ci-dessous.⁶

<p>DÉSAAPPROUVER</p> <p>LA personne X ~ LA personne Y DE FAIRE Z</p> <p>X CROIT que Z a lieu ou peut avoir lieu, Y est responsable pour Z,</p> <p>X PENSE que Z est MAUVAIS. (Et X dit que Z est mauvais. X dit cela PARCE QUE X veut causer que Y sache ce que X pense au sujet de Z.)</p>	<p>APPROUVER#1</p> <p>LA personne X ~ LA personne Y DE FAIRE Z</p> <p>X CROIT que Z a lieu ou peut avoir lieu, Y est responsable pour Z,</p> <p>X PENSE que Z est MAUVAIS. (Et X dit que Z est mauvais. X dit cela PARCE QUE X veut causer que Y sache ce que X pense au sujet de Z.)</p>
---	---

Figure 3: Définitions de deux verbes évaluatifs dans Dire Autrement

Par rapport à la définition de DESAPPROUVER en format DECFC, p. 1, la nôtre remplace une composante dans la partie assertive [but de la communication] par une autre [motif de la

⁴ Le fait qu’il soit possible de dire, par exemple, *Tous les deux désapprouvaient ma décision, Jean ouvertement et Marie en silence* démontre qu’il s’agit bien d’une seule lexie (plutôt que de deux lexies très proches sémantiquement); voir le critère de cooccurrence compatible dans Mel’čuk *et al.* (1995: 64).

⁵ La forme propositionnelle est une expression qui contient la lexie vedette et ses actants (bien entendu, s’il s’agit d’une lexie prédicative); c’est la forme propositionnelle, et non pas la lexie prise à l’isolation, qui est définie.

⁶ Le vocable APPROUVER contient encore une lexie – APPROUVER#2 (par ex., *Le gouvernement du Québec a approuvé cette entente par le décret no 1625-91 du 27 novembre 1991*); le vocable DESAPPROUVER, quant à lui, est monosémique.

communication]. Ce type d'intervention sur les définitions classiques, qui va au-delà de ce qu'on peut appeler *adaptation*, sera commenté dans la Conclusion; dans ce qui suit, il sera question des adaptations véritables.

3. Comparaison des formats “apprenant” et “classique” des définitions

En travaillant sur les définitions du DECFC, nous avons eu recours à deux types principaux d'adaptations.

Les adaptations du premier type sont “cosmétiques”, c'est-à-dire qu'elles ne touchent pas au contenu de la définition comme tel mais sont censées en assurer une meilleure lisibilité: l'indentation, la couleur et la typographie (*cf.* ci-dessus). Également, les numéros lexicographiques accompagnant certains sémantèmes dans les définitions ne seront pas affichés automatiquement, mais l'utilisateur aura la possibilité de les faire apparaître s'il le désire (dans les définitions ci-dessus, il verra alors [X] CROIT#II”, [X] PENSE#II” et “et#IV”).

Les adaptations du second type touchent à l'information lexicographique elle-même. Toutes visent une simplification du contenu de la définition originale.

1) Élimination d'une composante jugée non nécessaire dans une définition pour les apprenants

Nous illustrons ce type d'intervention au moyen de la définition de la lexie CONSEILLER#I.1a (*Je vous conseille de vous reposer <le repos>*), appartenant aux sous-champs sémantiques “incitation”, “information” et “aide” (Figure 1, p. 3); comparer la partie assertive de la définition de cette lexie dans le DECFC et dans le *Dire autrement*:

DECFC IV (p. 197) [Présumé], ||

“X communique à Z que X croitII qu'il serait dans l'intérêt de Z que Z ou quelqu'un lié à Z fasse l'action (liée à) Y ou qu'il soit dans l'état Y —dans le but d'inciter Z à Y”.

DA [Présumé].

X DIT à Z

que X PENSE que

faire action Y ou être en état Y

serait dans l'intérêt de Z.

X dit ceci DANS LE BUT D'inciter Z à Y.

Les composantes soulignées dans la définition DECFC ont été éliminées, si bien que la définition allégée ne couvre pas les contextes, plutôt littéraires, de type *Le policier_X a fortement conseillé au responsable_Z que les grévistes quittent_Y les lieux*, où Y n'est pas une action de Z, mais de quelqu'un lié à Z.

2) Réorganisation du vocable auquel appartient la lexie décrite

Deux acceptions très proches du vocable, dont les distinctions sémantiques sont trop fines ou peuvent être ignorées pour nos besoins, sont “fusionnées” en une seule; par exemple, REPROCHER#1a ≈ “ne pas excuser” et REPROCHER#1b “communiquer qu'on reproche#1a” du DECFC correspondent à un seul lexème du *Dire autrement*, REPROCHER#1 ≈ “ne pas excuser (et dire qu'on n'excuse pas)”.

3) Simplification du vocabulaire et de la syntaxe du langage définitoire

Nous avons systématiquement remplacé les expressions du langage définitoire qui nous semblaient trop recherchées ou difficiles pour les apprenants par leurs “paraphrases” plus

simples (parfois au prix de la violation du principe de bloc maximum,⁷ comme dans le dernier exemple ci-dessous); cf.:

“être convaincu que Y”	→ “croire que Y”
“croire que Y”	→ “penser que Y”
“déclarer que Y”	→ “dire que Y”
“exprimer une opinion défavorable sur Y”	→ “dire qu’on pense que Y est mauvais”
“aller à l’encontre de Y”	→ “être contraire à Y”
“porter atteinte à Y”	→ “nuire à Y”
“culpabiliser Y”	→ “causer que Y se sente coupable”
etc.	

Nous avons allégé la formulation de la partie présupposée de la définition, qui est rendue non pas par une participiale, comme c’est le cas dans le format classique, mais par une phrase complète; cf. :

DECFC	“X étant convaincu que Z, dont Z croit Y responsable, a eu lieu, [assertion]”.
DA	“X croit que Z a eu lieu, Y est responsable pour Z. [Assertion.]”

Cette façon de formuler la partie présupposée de la définition est reprise de Iordanskaja (2007). Certains changements ci-dessus peuvent affecter l’information contenue dans d’autres zones de l’article de dictionnaire de la lexie décrite (notamment, les zones *Régime* et *Fonctions Lexicales*), qui alors doivent être modifiées à leur tour. Ainsi, par exemple, la réalisation du deuxième actant de CONSEILLER#1.1a [= Y] par une proposition au subjonctif (*que PROP-subj*) n’est pas couverte par la définition simplifiée du DA (cf. point 1, p. 5) et est évacuée du Régime de cette dernière.

Pour terminer cette section, citons la définition du verbe CONDAMNER#(1)I.1 (Nous condamnons dans les termes les plus sévères tous ceux qui ont recours à la violence | Vous me demandez de faire quelque chose que je condamne) en versions classique et apprenant. Rappelons qu’il s’agit d’un verbe évaluatif qui est nécessairement une communication (c’est-à-dire ayant comme composante centrale de son sens la configuration “X dit que X pense que P_{évaluation}”).

Les modifications du vocabulaire définitoire sont indiquées par des soulignements; les composantes éliminées de la définition originale sont barrées (là-dessus, voir la Conclusion) et les ajouts dans la nouvelle définition sont en gras.

DEC FVIV (p. 197)	“X condamne ^{1.1} Y pour Z = Groupe de personnes organisé ou autorité X étant convaincu(e) que la personne Y est responsable du fait Z qui a eu ou a lieu, X <u>déclare</u> que Z est très mauvais parce que Z <u>va à l’encontre</u> de certains <u>principes moraux</u> <u>généralement admis</u> – dans le but de <u>porter atteinte</u> à Y ou de causer que Y change ^{III.2} son comportement vis-à-vis de Z.
-------------------	--

⁷ Il s’agit d’un principe méthodologique voulant que la décomposition du sens d’une lexie se fasse en termes de “constituants sémantiques immédiats”, c’est-à-dire qu’elle soit la moins profonde possible; voir Mel’čuk *et al.*: 00-00.

DA CONDAMNER#(1)I.1

LA personne X ~ LA personne Y POUR LE fait Z

X CROIT que

Z a eu lieu ou a lieu,

Y est responsable pour Z.

X DIT que X PENSE

que Z est très MAUVAIS

parce que Z est contraire à certaines normes sociales ou morales

et que Y est très MAUVAIS

parce qu' "il est responsable pour Z.

X dit cela DANS LE BUT DE

nuire à Y

ou de causer que Y change son comportement vis-à-vis de Z.

Comme on peut le constater, le cumul des modifications mineures que nous proposons a comme résultat une bien meilleure lisibilité de la définition.

4. Conclusion

Le travail d'adaptation des définitions du DECFC présenté dans cet article se proposait démontrer qu'il était possible de construire les définitions lexicographiques à la fois théoriquement solides et accessibles aux apprenants de langue. Comme ce travail n'en est qu'à ses débuts et que nos définitions attendent toujours une vérification empirique en salle de classe, nous ne pourrions pas nous prononcer de façon définitive sur leur utilité. Il nous semble clair, cependant, que la démarche suggérée est prometteuse en ce qu'elle permet à la lexicographie pédagogique et à la lexicologie théorique de s'informer mutuellement.

Pour ce qui est du degré de "didactisation" de nos définitions, il ne fait aucun doute que certains lecteurs le trouveront insuffisant. Comparées aux définitions de certains autres dictionnaires à l'orientation pédagogique, tels que *Dictionnaire du français usuel* (Picoche; Roland 2002) ou *Longman Language Activator*, à ne mentionner que deux dictionnaires s'adressant à un public comparable, les nôtres semblent être plus difficiles. Cependant, nous croyons en ce qu'on peut appeler l'*acquisition avisée* du lexique (et plus généralement, de la langue), acquisition qui implique la maîtrise de certains concepts et formalismes linguistiques. C'est grâce à ces derniers que l'apprenant arrive à adopter des stratégies d'apprentissage plus efficaces et à acquérir une vue d'ensemble sur la langue apprise —ce qui, à notre avis, vaut bien un petit effort additionnel. Il va sans dire que l'apprenant doit être aidé dans cet effort. Ainsi, *Dire autrement*, qui est envisagé comme un dictionnaire accompagnant des cours de lexicologie de niveau universitaire, sera intégré dans un environnement d'apprentissage comprenant les tutoriels sur les concepts et formalismes utilisés dans le dictionnaire et les exercices.

Nous avons identifié un certain nombre de problèmes associés aux définitions du DECFC —en particulier, une uniformisation insuffisante (synonymie dans le langage définitoire) et une distinction de sens trop fine (prolifération des acceptions d'un vocable donné). Il était parfois nécessaire de corriger une définition du DECFC avant de procéder à son adaptation au format apprenant. Commentons les corrections apportées aux définitions des verbes DESAPPROUVER et CONDAMNER#(1)I.1, signalées plus haut.

DÉSAPPROUVER

Lorsque "X" (celui qui désapprouve) communique sa désapprobation à "Y" (personne à l'origine du fait Z), il ne le fait pas dans le but de faire rectifier "Z" (le fait qu'on désapprouve). D'une part, "Z" peut être un fait déjà accompli. D'autre part, même si "Z" est un fait habituel (*Elle désapprouve mon style vestimentaire, mes horaires, ma cuisine, mes petits boulots, ma façon de parler; même quand je ne fais rien, elle désapprouve*), il semble que "X" veut

seulement faire savoir à “Y” ce qu’il pense au sujet de “Z” (ce qui peut influencer indirectement les actions de “Y”). Ainsi, la composante explicitant le motif de la communication (plutôt que le but de celle-ci) nous a semblé plus appropriée; cf. la définition du verbe anglais correspondant, *DESAPPROVE*, proposée dans (Wierzbicka, 1987: 122), qui contient la composante “I say this because I want to say what I think about it (= notre “Z”)”.

CONDAMNER#(1)I.1

- L’actant “X” (celui qui condamne) n’est pas nécessairement un groupe de personnes organisées ou une autorité (bien que cela soit peut-être le cas le plus fréquent); ceci peut également être un individu, comme le montrent le deuxième exemple illustratif donné p. 8 et les exemples suivants: *Personnellement, en tant qu’ancien détenu politique, je condamne avec force la répression. | En tant qu’Algérien, je condamne ces déclarations d’un ministre qui ne représente que lui-même.*
- La composante “généralement admis” (portant sur la composante “principes moraux”) est redondante.
- Non seulement “Z” (le fait) mais aussi “Y” (la personne à l’origine du fait Z) est évalué comme étant très mauvais (ce qui n’est pas le cas avec l’actant correspondant de la lexie apparentée, *CRITIQUER#I.a.*: contrairement à la condamnation, la critique ne vise pas à discréditer la personne à laquelle elle s’adresse); cf. la définition de *CONDEMN#1* (Wierzbicka, 1987: 157), qui contient la composante “I think bad things about person X (notre “Y”) because of that (notre “Z”)”.

Remarquons, pour terminer, que les définitions du DECFC pourraient à notre avis bénéficier de certaines simplifications que nous avons proposées pour construire les définitions pédagogiques du *Dire Autrement*.

Remerciements

Un grand merci à Margarita Alonso Ramos, Marie-Josée Hamel, Igor Mel’čuk et Alain Polguère pour avoir lu et commenté cet article.

Je voudrais également reconnaître l’aide financière que le projet *Dire Autrement* a reçu du *Conseil Canadien de Recherche en Sciences Humaines* pendant la période 2005-2008 (subvention de recherche n° 410 2005 0177).

Références bibliographiques

- Alonso Ramos, M. (2004). "Elaboración del Diccionario de colocaciones en español y sus aplicaciones". Dans Battaner, P.; DeCesaris, J. (eds.). *De Lexicographia. Actes del I Symposium internacional de Lexicografía*. Barcelona: Institut Universitari de Lingüística Aplicada – Universitat Pompeu Fabra. 149-162.
- Alonso Ramos, M. (2003). "Éléments du *frame* vs. actants de l'unité lexicale". Dans *Proceedings of the First International Conference on Meaning-Text Theory*. Paris: École Normale Supérieure. 16-18 June 2003. 77-89.
- Altman, J.; Polguère, A. (2003). "La BDéf: base de définitions dérivée du "Dictionnaire explicatif et combinatoire". Dans *Proceedings of the First International Conference on Meaning-Text Theory*, 16-18 June 2003. Paris: École Normale Supérieure. 43-55.
- Apresjan, Y. *et al.* "O komp'juternom učebnike leksiki russkogo jazyka". *Russkij jazyk v naučnom osveščanii*.
- Arbatchewski-Jumarie, N.; Iordanskaja, L. (1988). "Le champ lexical 'parties du corps': description sémantique de lexèmes et structure des vocables". Dans Mel'čuk *et al.* *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexicosémantiques I-IV*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal. 63-72.
- Dostie, G.; Mel'čuk, I.; Polguère, A. (1999). "Méthodologie d'élaboration des articles du *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*". Dans Mel'čuk, I. *et al.* *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexicosémantiques I-IV*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal. 11-27.
- Fillmore, C. (1971). "Verbs of Judging: an Exercice in Semantic Description". Dans Fillmore, C. J.; Langendoen, D. T. (eds.). *Studies in Linguistic Semantics*. New York: Holt, Rinehart and Winston. 273-290.
- Goddard, C.; Wierzbicka, A. (to appear). "Semantic Primes and Cultural Scripts in Language Learning and Intercultural Communication". Dans Sharifian, F.; Palmer, G. (eds.). *Applied Cultural Linguistics: Implications for Second Language Learning and Intercultural Communication*. Amsterdam: John Benjamins.
- Hamel, M. J.; Miličević, J. (2007). "Analyse d'erreurs lexicales d'apprenants du FLS: demarche empirique pour l'élaboration d'un dictionnaire d'apprentissage". *Journal of the Canadian Association for Applied Linguistics*. 25-45.
- Iordanskaja, L. (2007). "Lexicographic Definition and Lexical Co-occurrence: Presuppositions as a 'No-go' Zone for the Meaning of Modifiers". Dans *Proceedings of the Third International Conference on the Meaning-Text Theory*. Klagenfurt, 21-24 May 2007. 215-227.
- Longman Language Activator* (1993). Harlow: Longman.
- Jain, M.P. (1981). "On Meaning in the Foreign Learner's Dictionary". *Applied Linguistics* 2 (3). 274-286.
- Lew, R.; Dziemianko, A. (2006). "A New Type of Folk-inspired Definition in English Monolingual Learners' Dictionaries And Its Usefulness for Conveying Syntactic Information". *International Journal of Lexicography* 19 (3). 225-242.
- Mel'čuk, I. (2006). "Explanatory-Combinatorial Dictionary". Dans Sica, G. (ed.). *Open Problems in Linguistics and Lexicography*. Monza: Polimetrica Publisher. 225-355.
- Mel'čuk, I. *et al.* (1984-1988-1992-1999). *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexicosémantiques I-IV*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Mel'čuk, I.; Clas, A.; Polguère, A. (1995). *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*. Leuvin-la-neuve: Duculot.
- Mel'čuk I.; Polguère A. (1987). "A formal lexicon in the Meaning-Text Theory (Or How to Do Lexica with Words)". *Computational Linguistics* 13 (3-4). 261-275.

- Mel'čuk, I.; Polguère, A. (2007). *Lexique actif du français. L'apprentissage du vocabulaire fondé sur 20.000 dérivations sémantiques et collocations du français*. Louvain-la-Neuve: De Boeck.
- Mel'čuk, I.; Wanner, L. (2001). "Towards a Lexicographic Approach to Lexical Transfer in Machine Translation (Illustrated by the German—Russian pair)". *Machine Translation* 16. 21-87.
- Milićević, J.; Hamel, M. J. (2007). "Un dictionnaire de reformulation pour les apprenants du français langue seconde". Dans Chevalier, G. et al. (eds.). *Les apports de la sociolinguistique et de la linguistique à l'enseignement des langues en contexte plurilingue et pluridialectal*. PAMAPLA 29/Actes du 29^e Colloque annuel de l'ALPA tenu à l'Université de Moncton, 4-5 novembre 2005, la Revue de l'Université de Moncton, Numéro hors série 2007. 145-167.
- Padučeva, E. (1998). "Verb Categorization and the Format of Lexicographic Definition (Semantic Types of Causative Relations)". Dans Wanner, L. (ed.). *Recent Trends in Meaning-Text Theory*. Amsterdam: John Benjamins. 61-73.
- Picoche, J.; Roland, J. C. (2002). *Dictionnaire du français usuel*. Bruxelles: De Boeck-Duculot.
- Polguère, A. (2000). "Une base de données lexicales du français et ses applications possibles en didactique". *Revue de Linguistique et de Didactique des Langues* 21. 75-97.
- Polguère, A. (2003). "Étiquetage sémantique des lexies dans la base de données DiCo". *Traitement Automatique des Langues (T.A.L.)* 44 (2). 39-68.
- Rundell, M. (1998). "Recent Trends in English Pedagogical Lexicography". *International Journal of Lexicography* 2 (4). 315-342.
- Rundell, M. (2006). "More Than One Way to Skin a Cat: Why Full-Sentence Definitions Have Not Been Universally Adopted". Dans Corino, E.; Marengo, C.; Onesti, C. (eds.). *Proceedings of the 12th EURALEX International Congress*. Turin: University of Turin. 323-338.
- Wanner, L. (2003). "Definitions of Lexical Meanings: Some Reflections on Purpose and Structure". Dans *Proceedings of the First international conference on Meaning-Text Theory*. Paris: École Normale Supérieure. 16-18 juin 2003. 55-67.
- Wierzbicka, A. (1987). *English Speech Act Verbs. A Semantic Dictionary*. Sydney: Academic Press.